Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260206-C_2026_017-DE

Conseil Communautaire du 29 janvier 2026 Délibération n°C_2026_017

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf janvier à 18 heures 00 le Conseil Communautaire légalement convoqué le 23 janvier 2026, s'est réuni à Siège OBC - Malestroit sous la présidence de M. Jean-Luc BLEHER

Séance publiée le : 23 janvier 2026

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 49

Etaient présents (36) :
BLEHER Jean-Luc, STRICOT Gaëlle, LELIEVRE Pierrick, HERRY Marie-Hélène, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, GICQUELLO Bruno, GENOUEL Fabrice, HURTEBIZE Didier, DE CHABANNES Alain, LAUNAY Guénaël, MOHAËR Céline, FEUTELAIS Pierrick, NAEL David, PRINCELLE Chantal, LORIOT Viviane, GOURMIL Nathalie, BALAC Loïc, CHEDALEUX Sylvie, HOUEIX Marie-Claude, GICQUEL Erwan, HOUSSIN Yvette, SOGORB-MOUTEL Annie, PIEL Mickaëlle, METAYER Cassandre, COLLEAUX David, BRAUD Maurice, THEBAUD Didier, BOUDART André, LE GOUE Mickaël, GUILLERME Gwen, BLANCO-HERCELIN Carole, OLIVIER Celine, GUYOT Tony, ROBERT Joseph

Absents ayant donné pouvoir (5) :
GUE Thierry donne procuration à HOUEIX Marie-Claude, RODRIGUEZ Paul donne procuration à HOUSSIN Yvette, ROCHER Jacques donne procuration à LELIEVRE Pierrick, GUEGAN Rozenn donne procuration à GUYOT Tony, FABLET Jérôme donne procuration à OLIVIER Celine

Absents excusés (8) :
YHUEL Yann, GUIHARD Jean-François, MARTIN Michel, JEHANNIN Pascal, COWET Vincent, BERTHET Michel, BOULANGER Delphine, NICOLE Sophie

Secrétaire de séance : Mme Sylvie CHEDALEUX

Objet : - Vie associative - Subventions aux associations

Madame la Vice-présidente rappelle que par délibération C202-087 en date du 2 juin 2022, le conseil communautaire a approuvé le règlement d'attribution des subventions.
Ce présent règlement définit les conditions générales d'éligibilité, d'instruction, d'attribution et de paiement des subventions, selon les 11 articles .
Parmi l'ensemble de ces articles, sont rappelés *les principes suivants :*

- *Sont bénéficiaires les associations de type loi 1901 dont le siège social est situé sur le territoire de la Communauté de communes.*
- *Le projet doit s'inscrire dans un des domaines de compétence de De l'Oust à Brocéliande Communauté* ***(cultuel, sportif avec une envergure minimum régionale voir interdépartementale, touristique, social économique*** *à but non lucratif) . La subvention est octroyée pour des projets réalisés sur la Communauté de communes et ayant un rayonnement sur tout ou partie du territoire intercommunal.*
- *Une subvention communautaire ne peut jamais dépasser 50% du budget de l'association.*
- *Seuls les dossiers complets seront instruits, sur la base du formulaire fourni par OBC. Une seule demande de subvention est autorisée par année et par association.*
- *Les dossiers déposés après la date du 31 décembre 2025 ne seront pas étudiés.*
- ***Le bénéficiaire s'engage à valoriser auprès du public la participation de la Communauté de communes***

Procédure de traitement :
Les subventions doivent faire l'objet d'une demande avant le 31/12 de l'année n-1
Elles sont pré analysées par le service Vie associative, traitée ensuite par le service et la commission thématique pour avis. La liste des propositions de subventions est transmise au bureau pour analyse et avis. Pour finir les propositions du Bureau sont soumises à l'approbation du conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260206-C_2026_017-DE

	MONTANT ALLOUE 2024	MONTANT ALLOUE 2025	MONTANT DEMANDE 2026	SERVICE DESTINATAIRE	AVIS COMMISSION	AVIS BUREAU
Vie associative, Sports et Animation locale						
BREIZH SELF DEFENSE	0,00 €	0,00 €	500,00 €	SPOP	0,00 €	0,00 €
GWELET VO	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	SPOP	0,00 €	0,00 €
COMITE DES FETES DE LA TELHAIE	300,00 €	300,00 €	350,00 €	SPOP	0,00 €	0,00 €
AUGUS'TI SPORT SANTE	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	SPOP	2 000,00 €	2 000,00 €
TRAIL ET MÉMOIRE	0,00 €	0,00 €	500,00 €	SPOP	0,00 €	0,00 €
AUTOUR DU HOUX	0,00 €	2 500,00 €	18 000,00 €	SPOP	5 600,00 €	5 600,00 €
ENFANT DE GUER DANSE	0,00 €	0,00 €	300,00 €	SPOP	0,00 €	0,00 €
PATPLO56	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €	SPOP	0,00 €	0,00 €
USG FOOTBALL	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	SPOP	0,00 €	0,00 €
COUREURS DE L AFF	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	SPOP	0,00 €	0,00 €
AMICAL DES ANCIENS COMBATTANT OPEX	0,00 €	0,00 €		SPOP	0,00 €	0,00 €
MOTOCROSS GLENAC	1 500,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	SPOP	1 100,00 €	1 100,00 €
MINTONETTE 56	0,00 €	0,00 €	400,00 €	SPOP	0,00 €	0,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	SPOP	0,00 €	0,00 €
ETOILE ST MARTIN BASKET	0,00 €	0,00 €		SPOP	300,00 €	300,00 €
JPA 56	500	800	1500	SPOP	800	800
LA PASSERELLE- HORS DELAI	0	0	3 000,00 €	SPOP	0	0
LES CHATS LIBRES BEIGNON- HORS DELAI	0	0		SPOP	0	0

Soit un montant total de 9 800 € proposés par la commission et 9 800 € proposés par le bureau

	MONTANT ALLOUE 2024	MONTANT ALLOUE 2025	MONTANT DEMANDE 2026	SERVICE DESTINATAIRE	AVIS COMMISSION	AVIS BUREAU
Economie, Aménagement						
FEDE de commerce Pays de Redon	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	ECO	0,00 €	0,00 €
SOLIDARITE PAYSAN	1 000,00 €	1 000,00 €	5 000,00 €	ECO	1 000,00 €	1 000,00 €
RESAGRI	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	ECO	1 000,00 €	1 000,00 €

Soit un montant total de 2000€ proposés par la commission et 2000€ proposés par le bureau

	MONTANT ALLOUE 2024	MONTANT ALLOUE 2025	MONTANT DEMANDE 2026	SERVICE DESTINATAIRE	AVIS COMMISSION	AVIS BUREAU
Administration Générale						
SAUVEGARDE VAL SANS RETOUR	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	ADMIN		1500
ROUAGES	3 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €	ADMIN		1000

Soit un montant total de 1 500 € proposés par la commission et 2 500 € proposés par le bureau

	MONTANT ALLOUE 2024	MONTANT ALLOUE 2025	MONTANT DEMANDE 2026	SERVICE DESTINATAIRE	AVIS COMMISSION	AVIS BUREAU
Culture, Tourisme						
ZEF ET MER	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €	CULT TOUR	500,00 €	500,00 €
TIMBRE FM	2 000,00 €	2 000,00 €	8 000,00 €	CULT TOUR	2 000,00 €	2 000,00 €
MON TRO BREIZH	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	CULT TOUR	0,00 €	0,00 €
CINEGUER	1 000,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €	CULT TOUR	1 000,00 €	1 000,00 €
LES CONTEES AU COIN DU FEU	0,00 €	1 000,00 €	6 000,00 €	CULT TOUR	1 000,00 €	1 000,00 €
LA BANDE FM	0,00 €	500,00 €	1 000,00 €	CULT TOUR	500,00 €	500,00 €
RUFFEST	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	CULT TOUR	0,00 €	0,00 €
LA TURBINE	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	CULT TOUR	0,00 €	0,00 €
RIFF RAFF	500,00 €	500,00 €	500,00 €	CULT TOUR	0,00 €	0,00 €
ARMORIC CINEMA	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	CULT TOUR	1 000,00 €	1 000,00 €
AILES	0,00 €	0,00 €	1 600,00 €	CULT TOUR	0,00 €	0,00 €
PLUM FM	2 000,00 €	2 000,00 €	8 000,00 €	CULT TOUR	2 000,00 €	2 000,00 €
PASTILLE	0,00 €	0,00 €	900,00 €	CULT TOUR	0,00 €	0,00 €
LA CARIQHELLE	500,00 €	500,00 €	2 000,00 €	CULT TOUR	500,00 €	500,00 €
CERCLE DES CREATEURS DE L HERMINE	0,00 €	500,00 €	2 000,00 €	CULT TOUR	500,00 €	500,00 €
LES PASSEURS D IMAGES ET DE SONS	2 000,00 €	2 000,00 €	4 000,00 €	CULT TOUR	2 000,00 €	2 000,00 €
UTL VALLEE DE L OUST	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	CULT TOUR	0,00 €	0,00 €

Soit un montant total de 11 000 € proposés par la commission et 11 000 € proposés par le bureau

Cela représente un total général de subvention d'un montant de 25300€ proposés par le bureau pour les associations non conventionnées.

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260206-C_2026_017-DE

Associations conventionnées

ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES CULTURE TOURISME				
	ADRESSE	MONTANT		COMMENTAIRE
		2025	2026	
EVEIL A LA MUSIQUE	3, Avenue de Guibourg 56800 Ploërmel	6 748,21 €	28 300 €	Convention 2023-2025 + avenant 2026
PHILOMELE	3 rue de guibourg, 56800 Ploërmel	9 231,74 €		
BAGAD AUEL DOUAR	En mairie - 1 rue Besson 56140 Malestroit	5 028,55 €		
HARMONIE SAINT MARC	Rue du Bois Pivet 56140 Malestroit	1 643,27 €		
GROUPEMENT CULTUREL BR	6, rue Joseph Lamour de Caslou 35600 Redon	2 607,25 €		
FORUM CREASON	15 rue Daniau 56800 Guillac	3 040,98 €		
FESTIVAL PHOTO	Rue des Graveurs 56204 La Gacilly	30 000,00 €	30 000,00 €	
CENTRE DE L'IMAGINAIRE ARTHURIEN	Château de Comper en Brocéliande 56430 Concoret	6 000,00 €	6 000,00 €	
FONDATION DU PATRIMOINE		3 100,00 €	3 100,00 €	Adhésion et subvention
AMIS DU MUSEE DE LA RESISTANCE EN BRETAGNE	Place Gilles Possémé - 56140 Saint-Marcel	500,00 €	800,00 €	
AUX ARTS ETC	16 bis du Bois Pivet - 56140 Malestroit	15 000,00 €	15 000,00 €	
AMI.E.S DU CENTRE DES LANDES	1 rue des menhirs - 56380 Monteneuf	0,00 €	0,00 €	
		82 900,00 €	83 200,00 €	

ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES ECONOMIE, AMENAGEMENT	MONTANT 2026
BREZEO	2 500,00 €
VIPE TECHNOPOLE	17 800,00 €
IPP	24 000,00 €
	44 300,00 €

Le Conseil communautaire est invité à se prononcer sur :

- Les montants des subventions attribuées aux associations pour l'année 2026 tels qu'indiqués dans le tableau et selon la proposition du bureau validée par le conseil communautaire,

- L'autorisation du Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette affaire.

Le Conseil Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité
1 ne prenant pas part au vote
LE GOUE Mickaël

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260206-C_2026_017-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le président
Monsieur Jean-Luc BLEHER

